

Enfin le printemps et surtout un peu de chaleur. Deuxième bonne nouvelle. La CGT est confirmée dans sa représentativité comme 1^{ère} organisation syndicale. Tant auprès des 17 millions de salariés du secteur privé, et des TPE qu'auprès des 5 millions de fonctionnaires. A l'issue des élections, dans la fonction publique d'octobre 2011, la CGT recueillait 25,4 % des voix dans toute la fonction publique, les 2^{ème} (CFDT) et 3^{ème} (FO) organisations recueillaient quant à elles respectivement 19,1 % et 18,1 %.

Nous nous réjouissons de la confiance des salariés. Nous en aurons besoin dans les prochains mois tant le climat politique se dégrade et que les actions contre le monde du travail s'enchaînent à des niveaux « médiatiques », comme les PSA, les Goodyears, les Fralibs, les Floranges, les Petroplus...mais aussi à des échelles plus discrètes qui touchent les conditions de travail et les droits individuels de chacun. En effet, l'accord de régressions sociales (Accord National Interprofessionnel (ANI)) sur l'emploi du 11 janvier 2013, signé par la CFDT et la CFTC et refusé par deux des grandes confédérations syndicales FO et la CGT porte un coup qui va se révéler néfaste pour les fonctionnaires.

Cet accord s'inscrit dans la politique d'austérité engagé par le gouvernement, qui se développe, aussi, dans les collectivités territoriales ; Baisse des dotations aux collectivités territoriales, suppressions d'emplois, blocage des salaires avec le gel du point d'indice, remise en cause des conventions collectives et des statuts, dégradation des conditions de travail.

Ajoutons à cela l'acte III de la décentralisation validé le 10 avril 2013 par le gouvernement en lien avec la MAP (modernisation de l'action publique) qui créent les conditions à une dégradation du maillage territorial et de la qualité des services publics.

A Drancy tous peuvent se rendre compte du manque de personnel dans les services, des charges de travail augmentées, de la pression exercée.

Le syndicat CGT de la mairie de Drancy puise son utilité par la réactivité et l'intervention de vos élus, informés par ses militants et ses sections, à tous les échelons. Ils font avancer les choses en portant les besoins des salariés, les revendications, les informations, toujours dans le respect des agents et selon leurs souhaits, à l'administration et au Maire si le besoin s'en fait sentir. Nous nous réjouissons ainsi des avancées dont votre syndicat, la CGT, est à l'origine

Au niveau local, l'attribution d'une blouse aux agents de service, le nettoyage des tenues pour les agents du nettoyage, l'obtention de véhicules légers pour le service voirie, règlement de conflits à l'école Salengro... Pour la CGT il n'y a pas de « petites » revendications quand il s'agit d'améliorer les conditions de travail des salariés. Il faut aussi compter les nombreux dossiers individuels (CAP, Discipline, tribunal administratif...) que nous traitons et auxquels nous trouvons régulièrement une issue à l'avantage de l'agent

Au niveau national avec le retrait programmé du jour de carence (nous demandons au Maire de l'appliquer dès maintenant), avec les nouveaux textes sur la prime IEMP qui intègre de nouvelles filières et que le Maire, malgré ses promesses en 2000 (délibération + vœux à voir sur le site de la cgtmairie)* refuse d'appliquer. Cela représente un manque à gagner de plus de 800 000 € pour le personnel. (Sur ce dossier nous constatons que la section CFDT de Drancy nous rejoint)

Nous attendons les locaux pour le repas du midi des cantonniers...le paiement, à nouveau, des 0.17 cts de nuit, le RSI (Régime Indemnitaire Supplémentaire - ancien IAT- dite prime de février ou à la note) égalitaire et non à la tête du client. Un vrai 13^{ème} mois statutaire, les CASC statutaires à 3% de la masse salariale (comme dans les grandes entreprises privées) et non des associations loi 1901 au bon vouloir des maires, les tickets repas...Alors qu'il existe un « trou » de 6 millions d'euros dans le crédit alloué au fonctionnement (salaires, primes, fournitures de travail...)...A la mairie les salaires ne sont visiblement pas une priorité...sauf pour certains.

SI VOUS DEVEZ N'EN FAIRE QU'UNE DANS L'ANNEE C'EST CELLE LA !

MERCREDI 1^{er} Mai 2013
Pour le progrès social : Agissons !!
Manifestons unis !
15h00 - Bastille - Nation
à l'appel des organisations d'Île-de-France



EDITO

Une belle histoire

IEMP

BREVES

Vous pouvez nous contacter tous les matins à la Bourse du Travail 22, rue de la République à Drancy
01 48 96 92 40 / 07 78 54 51 49/
Le BLOG de la Cgt <http://cgtdrancy.hautetfort.com/>
Pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer

I était une fois « la représentativité » ?

« C'est un beau roman, c'est une belle histoire ... » ouvrière que la représentativité syndicale. Elle est la capacité, pour des organisations syndicales de salariés, de parler en leur nom. Cette capacité permet aux organisations de négocier et de signer, avec l'employeur ou les représentants du patronat, des accords s'appliquant à l'ensemble des salariés d'une entreprise, d'une branche d'activité au niveau local ou national, ou encore à tous les salariés de l'ensemble des secteurs d'activité.

La situation française a été, pendant plus de 50 ans, marquée par l'empreinte de l'état des forces syndicales à la Libération. Durant les 40 dernières années, seules cinq confédérations syndicales bénéficiaient d'une représentativité interprofessionnelle au plan national. La loi du 20 août 2008 a modifié cela.

Les élections professionnelles sont devenues le moyen de déterminer la représentativité qui permet aux syndicats de peser dans les négociations avec leurs employeurs et de valider les accords signés.

La CGT est le premier syndicat français avec 26,77% des voix, suivi de près par la CFDT. Une incertitude pesait sur la survie de la CFTC, la centrale chrétienne, mais avec près de 9,30% des votes, ses prières ont été exhaussées. Miracle ?!

Les syndicats Unsa et Solidaires n'ont obtenus que 4% de voix et ont perdus toute représentativité pour l'instant. Leurs totaux sont partagés par les autres !

Ce sont les deux principaux syndicats, la CGT et la CFDT qui pèseront le plus dans les négociations. Sachant qu'un accord n'est validé que s'il est signé par un ou plusieurs syndicats totalisant 30% des voix, et sans que le rejet des autres ne dépasse 50%. Ces résultats enlèvent une épine du pied du gouvernement puisque l'accord sur la sécurisation de l'emploi (ANI), signé par trois

syndicats, reste majoritaire. C'est regrettable pour les salariés mais le trio syndical scélérat est satisfait.

Etonnant non ?

Et oui, le saviez vous ? Pour récolter le résultat des élections, c'est une société privée choisie sous « sarko » malgré l'opposition de la CGT. De plus, qui est responsable de l'envoi des PV de vote ? Le MEDEF !!! Quelques PV auraient-ils fini à la poubelle ?

Le MEDEF, lui, n'a pas à être élu pour représenter tous les patrons, la loi ne concerne que les salariés comme d'habitude ...

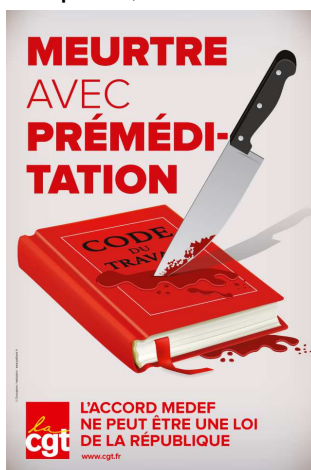
Dans la Fonction public territoriale, cette loi s'applique aussi et à Drancy la CGT veille. Le juge administratif prend peu à peu en compte les accords signés entre les syndicats et les collectivités

Signataires fou furieux ! Vous le savez la CGT, ne donne pas sa signature facilement. Elle ne signe que sous couvert de la démocratie salariale. Par contre, certains sont prêts à tout pour dilapider nos droits. Nous ne voulons pas revenir au 19^{ème} siècle. Le travail diminue la durée de vie. Travaillez plus, c'est mourir plus tôt. Travaillez dans de mauvaises conditions, c'est vivre malade. Le Progrès c'est pouvoir vivre pleinement sa vie, avant, pendant et après le travail. Ne signez pas un pacte qui vous nuira. Votez et syndiquez Vous CGT ...

Ce n'est pas un slogan mais bien une réalité du monde du travail.

La Vrai représentativité, c'est de se syndiquer.

Aujourd'hui, ce n'est plus une question d'argent avec le crédit d'impôt qui fait qu'une cotisation mensuel de 10 €uros après remboursement de l'état passe à 3,30 €uros. Agent de la Ville, tu sais trouver la CGT qu'en tout va mal. Rejoins nous pour la renforcer, il y a toujours un futur revendicatif ! Adhérer, c'est agir pour avancer !



L'IEMP pour tous, il l'a promise, on la veut !

Plus rien n'empêche l'IEMP pour tous mis à part la volonté du Maire. Il essaye de nous faire croire qu'il a équilibré notre pouvoir d'achat avec la « prime de février ». Comment y croire quand on sait que l'IEMP c'est actuellement dans les 95 € par mois soit 1140 € par an. Qui dans les techniques touche cela en février ? Pas grand monde ...

On veut voir apparaître la ligne IEMP sur toutes les fiches de payes, c'est quand même pas compliqué à comprendre.

Ah... il était si beau dans ses habits de candidat le futur maire Lagarde qui faisait le pied de grue à la sortie des assemblées générales CGT alors que les agents en lutte perdaient de leur salaire pour gagner la prime. Ah... il promettait « que lui, il l'a donnerait tout de suite ! A tous ! »

Chiche Monsieur le Maire. Maintenant il n'y a plus d'excuses pour dire non. La CGT a sorti les chiffres, la municipalité a pris 6 millions d'euro* aux agents l'année dernière, il faut moins d'un million pour payer les agents qui ont maintenant droit à l'IEMP et pour augmenter le montant pour tous avec les 25% que le gouvernement juge juste pour les fonctionnaires du 93.

Alors quoi ? C'est facile de promettre, c'est difficile de tenir ? Nos salaires sont bloqués depuis 2010 ! Cela fait 3 ans sans vrai augmentation de salaire. Oui c'est sur celui-ci ou celui-là a pu passer d'échelon voir gagner un grade mais la majorité d'entre nous n'a plus rien sur son compte le 15 du mois. Les salariés partent plus difficilement en vacances, bouffe des patates, sortent de moins en moins et le Maire veut nous jouer « l'avare ».

C'est sur son indemnité, de Maire, de Député etc... qui rentre dans son foyer tous les mois ne fait pas défaut. Il a sûrement du mal à comprendre que nous on galère pour obtenir 100 €uros.

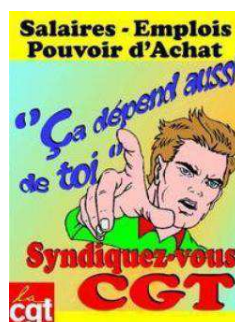
Que faut-il pour lui faire comprendre ? Arrêter de bosser et laisser les rues jonchées de saletés ou les enfants sans cantine ? Faut-il vraiment en arriver là à chaque fois ?

Et le dialogue social dans tout ça, ce n'est pas fait pour les agents de Drancy ?

La CGT, elle, est prête à négocier. Monsieur le Maire notre paye est entre vos mains ...

*Voir compte rendu du CTP page 2 sur <http://cgtmairiededrancy.hautetfort.com>

Heures d'info : Le Maire empêche La CGT de vous rencontrer. Que ce soit pour tous ou pour quelques-uns, nous organisons régulièrement des heures d'informations syndicales pour discuter des problèmes qui se posent dans les services. Dans son dernier coup de colère le Maire n'en veut plus.



La CGT ça informe trop, trop bien ? En tout cas pas dans son sens, ça c'est sûr. Alors pour que ça cesse, il attaque le droit syndical qu'a chacun de se réunir, de s'informer et de poser des questions. Quand le patron a peur de

la discussion il faut se poser la question de ce qu'il ne veut pas qu'on sache ... IEMP, mutuelle, grèves, sécurité, santé, ambiance, quoi d'autres ?



BREVES

MANIF DU 1^{er} MAI

Si, si, il fera beau temps, juste quelques nuages du Medef dans le ciel !

*Voir sur le site

cgtmairiededrancy.hautefort.com

A Salengro la solidarité gagne avec la CGT.

L'utilité de l'heure d'info n'est plus à démontrer. Lors de la dernière assemblée générale les agents de la maternelle Salengro ont su se saisir de la dernière grève pour apporter à la CGT leurs revendications sur les conditions de travail des repas déplorables, la sécurité, le four trop faible pour 170 repas, les ordres et menaces du Directeur de l'école et le non-respect de la hiérarchie, pas de salle de repas pour les agents de Salengro primaire.

Vite fait, bien fait, la CGT alerte le DRH et le Maire afin que les bonnes décisions soient prises immédiatement.

Les chefs de services et l'élue chargée du secteur ont fait une mise au point avec le Directeur, une intervention lors de la séance du Chsct a été posée demandant au Maire d'en référer à l'éducation nationale pour une demande de rappel à l'ordre, pour le four, les électriciens vont augmenter l'ampérage, toutes les revendications ont été résolues, la solidarité a gagné.

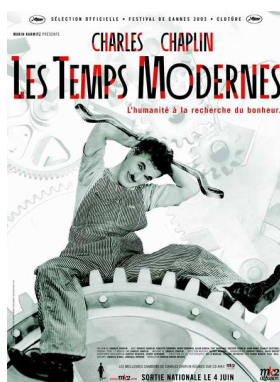


SONDAGE : 75% DES FRANÇAIS OK POUR TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS
(SOURCE "LE PARISIEN AUBOURN HUI EN FRANCE")



Et si Monsieur le Maire se vêtait d'une blouse, se coiffait d'une charlotte, s'habillait d'un bleu de travail ou d'une « Parka » jaune de la voirie ?

Un petit trait d'humour, l'idée est amusante, pour faire passer un message.



Travailler plus...pour des nêfles

Les heures supplémentaires ne sont plus défiscalisées, ça n'empêche pas beaucoup d'agents d'y recourir pour avoir une paie plus conséquente afin de faire face aux factures, aux crédits et essayer d'améliorer un tant soit peu leur vie.

Des agents ont des heures supplémentaires « en réserve » qu'ils n'arrivent plus à se faire payer même quand dans leur mois ils n'ont pas effectué les 25h maximum payées autorisée par la loi. Un petit effort svp. Un exemple : un agent à sur sa « réserve » 50h d'heures supp et dans le mois courant il n'a fait « que » 10h...qu'est-ce qui empêche la municipalité de lui payer ses 10h et de lui rajouter 15h sur sa « réserve » ? Selon le DRH la loi s'y oppose, la CGT attend le texte qui justifie cela. Ah les frais de fonctionnement... Nous rappelons que la CGT se bat pour l'emploi et pour une hausse des salaires conséquente. Ainsi si les salariés étaient plus nombreux dans les services et que leur salaire suffisait à les faire vivre dans une société toujours plus consumériste où les prix ne font qu'augmenter, les heures supplémentaires seraient moins nombreuses.

Cela ne doit pas être un « faux choix » pour le salarié encore moins une motivation, ni un palliatif aux manque de personnel. Le nécessaire appel aux heures supplémentaires demande des conditions exceptionnelles. Et la vie de famille dans tout ça ?

Nous pensons que le maire est de plus en plus éloigné de nos préoccupations et de nos difficultés (santé, pénibilité, organisation...) sur notre lieu de travail et dans notre emploi. Cela serait bien qu'il prenne notre place de temps en temps pour se rendre compte de ce qu'est notre travail.

Bilan de deux mois CGT

33 contacts à la nouvelle permanence sur rendez-vous du vendredi, en moyenne deux appels jours et nuits sur le répondeur CGT au 07 78 54 51 49, 26 dossiers juridiques ouvert et traités en 2 mois IDF/Drancy. Depuis 2001, 63,7 % des contentieux gagnés, Drancy compte une nouvelle jurisprudence CGT de 2013. Au niveau national le compte est moins bon pour les utilisateurs de la justice administrative : 51,3 % des affaires jugées ont été rejetées, 42 815, soit 22,07 % des requérants, ont obtenu un jugement totalement favorable et 12 423, soit 6,4 % des demandeurs, ont obtenu une décision partiellement favorable. SOURCES: CGT et annuaire statistique de la justice - Edition 2011-2012. INDECOSA tient toujours sa permanence consommation le 1^{er} Lundi du mois

PRIVE / PUBLIC, même combat pour les moyens !

Dans pratiquement toutes les écoles, l'UCAD (Une Chance à Drancy) et la Sogeres sont présentes. L'UCAD dans les étages et la Sogeres dans les cantines. Concernant la Sogeres, il faudrait qu'ils puissent respecter le poids de charge des poubelles. Elles débordent ! Il y a en moyenne 3 poubelles par jours, ce qui est anormal. Plusieurs questions se posent : y a-t-il assez de poubelles dans les écoles ? Pourquoi gaspille-t-on autant de nourritures ? Y'a t'il un manque d'animateur cantine pour apprendre aux enfants à se nourrir ? Est-ce la qualité de la nourriture « gratuite » « mais payante pour les habitants » qui pose problème ? Quoi qu'il en soit, les gardiens et les gardiennes titulaires ou remplaçantes n'ont pas à soulever des poubelles plus chargées que le poids autorisés. Où est la sécurité ? Concernant l'UCAD, c'est une association privée intégrée dans la collectivité. Il s'agit de salariés embauchés pour faire une réinsertion dans l'emploi dans plusieurs secteurs : écoles, étages, médiathèque, HLM (autres) et espaces verts à Drancy. Concernant les jardiniers de cette association « à but non lucratif », ils ont été embauché pour travailler sur des terrains appartenant à la ville, 39 espaces végétalisés au total, avec un matériel insuffisant pour les entretenir. Est-ce que le privé coute si cher pour ne pas leur donner de matériel adapté pour travailler correctement sur les terrains ? La preuve en est, débordée, rue Mezieres, l'association a fait appel aux jardiniers fonctionnaires de la ville pour faire le travail que les jardiniers de l'UCAD n'avaient pas pu faire avec la qualité requise. En gros, cela devient du grand n'importe quoi sur le fonctionnement du privé dans la commune. Il faudrait mieux les embaucher et les former correctement car il manque 13 jardiniers pour la ville.

Le 22 mars 2013, Thierry LEPAON a été élu nouveau secrétaire général de la CGT.



Egalité des droits pour tous.

Les discriminations faites aux personnes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans) sont plus importantes au travail qu'ailleurs. Plus d'un quart des homosexuel-le-s qui ont dévoilé leur vie privée au travail, ont constaté une détérioration de leurs relations professionnelles après cette révélation.

C'est inacceptable !

Même si la loi ne protège pas de tout, elle affirme une égalité des droits et une reconnaissance de citoyenneté des personnes LGBT. En ce sens, le projet de loi pour le mariage pour toutes et tous marque une avancée incontestable si l'on considère, à juste raison, que la citoyenneté est intimement liée à la démocratie. Les nouveaux marié-e-s auront maintenant droit à la pension de reversions et aux congés liés à la situation familiale.

Cette reconnaissance, qui est une avancée, fera, de fait, reculer l'homophobie et les discriminations. Ca ne règle pas tout mais c'est déjà ça.

Travaillons...travaillons jusqu'à épuisement Un accord va remettre en cause les droits acquis sur les retraites, déjà bien entamés par le précédent gouvernement, qui nous amènera à travailler jusqu'à 65 ans et plus...La CGT ne signera jamais ce genre de saleté mais d'autres sont déjà prêts à le faire...et vous savez lesquels...alors que le chômage des jeunes atteint 26,2% en France et dans la zone euro 23,9%. Travailler moins pour travailler tous !



Loi de titularisation : « le compte est bon ??? » La loi du 12 mars 2012 contient un paragraphe qui ne semble pas être pris en compte dans le tableau sur les CDD qui peuvent être titularisés fournis par la ville de Drancy aux élus CGT du CTP.

Les agents en C.D.D. doivent justifier au 31 mars 2011 d'une durée minimale de services publics effectifs accomplis **auprès du même employeur :**

- au moins égale à **4 années en équivalent temps plein*** entre le **31/03/2005** et le **30/03/2011**,
- au moins égale à 4 années en équivalent temps plein* à la date de clôture des inscriptions au recrutement auquel les agents non titulaires postulent **dont au moins 2 années accomplies entre le 31/03/2007 et le 30/03/2011.**

Le DRH nous a promis un travail constructif avec son administration. Nous attendons toujours son invitation et ses explications. Pour la CGT, 44 agents sont « oubliés » et nous n'avons pas les données d'anciennetés d'un certain nombre d'autres ce qui ne permet aucune vérification.

Si vous pensez que vous pouvez bénéficier de cette loi pour devenir fonctionnaire, contactez la CGT qui vous aidera à faire valoir vos droits et parlez-en autour de vous, certain(e)s de vos collègues sont peut être concerné(e)s.



LA CGT VOUS SA FORCE C'EST SYNDIQUEZ-VOUS!

Etat civil

Civilité * Madame Mademoiselle Monsieur

Nom * Prénom *

Année de naissance

Votre adresse

Rue *

Code postal * Ville *

Téléphone * Portable

Courriel